

# La TurbieINFOS

N°56  
automne 2010

Votre magazine municipal d'informations



La médiathèque est ouverte ! page 4



NOTRE  
DOSSIER

pages 10 à 15

Détras, Tête de Chien, Le Prat  
Vers un  
**urbanisme raisonné**

# LE SOMMAIRE

La Turbie INFOS - Automne 2010 - N°56

## NOTRE DOSSIER

p. 10 à 15

### La Turbie veut un urbanisme raisonné

A l'occasion de la modification du PLU, le dossier fait le point sur les projets en cours concernant l'urbanisme de La Turbie et notamment les trois sites à enjeux : Détras, Tête de Chien, Le Prat.

- L'interview : Avec Nicolas Bassani, l'Urbanisme en questions P.12 et 13
- Le PLU en modification P. 11
- Parking au grand garage national P 12
- Détras et Tête de Chien P.14

#### L'évènement

- La médiathèque a ouvert !

p. 4

#### Actualités

- Serrier 13 : on ferme !
- Saison touristique 2010 : Poursuite de l'embellie
- Altesses impériales du Japon en visite à La Turbie
- Trois horodateurs solaires
- Lutter contre le moustique tigre
- Ils se sont installés à La Turbie : Bienvenue aux nouveaux commerçants et prestataires de service

p. 5 & 6

## LES INFORMATIONS UTILES

### SERVICES D'URGENCE

- . Pompiers 18
- . Caserne de La Turbie 04 93 41 22 25
- . Police municipale 04 92 41 51 66
- . Gendarmerie nationale 17 ou 04 93 41 09 51

### SERVICES DE SANTÉ

- . Assistante sociale
- Permanences en mairie le mardi de 9h à 11h30
- . Pharmacie 04 93 41 16 50

### SERVICES PUBLICS

- . Mairie 04 92 41 51 61
- Courriel : [accueil@ville-la-turbie.fr](mailto:accueil@ville-la-turbie.fr)
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h (sauf mardi AM)
- Samedi (Etat civil uniquement de 9h à 12h)
- . Point Informations Tourisme 04 93 41 21 15
- Courriel : [info@ville-la-turbie.fr](mailto:info@ville-la-turbie.fr)
- . Ecole élémentaire 04 93 41 14 56
- . Ecole maternelle 04 93 41 16 29
- . Cantine municipale 04 93 41 24 86
- . Crèche multi-accueil d'Eze 04 93 41 16 20
- . Point Jeunes 04 92 10 84 35
- . Déchèterie 04 93 35 18 93
- Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et 14h à 18h

### AUTRES

- . Pharmacie 04 93 41 16 50
- . Vétérinaire 04 93 41 01 46
- . La Poste 04 92 41 34 15
- . Taxi 06 07 01 70 93

#### Logement

- L'Olivier : il reste des appartements à vendre

p. 7

#### Trauxaux

- Rénovation de la nef de l'église Saint-Michel

p. 7

#### Jeunesse

- La rentrée au Point Jeunes de La Turbie
- Portrait : Roman Contenti, comédien et musicien

p. 8

#### Les échos du préau

- Les nouveautés de la rentrée scolaire 2010 à l'école élémentaire et à la maternelle
- La mairie dépose un permis de construire pour une classe supplémentaire

p. 9

#### Du côté de l'Agglo

- Permis de construire déposé pour la déchèterie
- Des containers enterrés en centre ville et bientôt à Sainte-Catherine

p. 15

#### Six mois dans le rétro

Retour en images sur les Soirées estivales au Trophée, les Journées du Patrimoine, la Saint-Michel et les autres manifestations...

p. 16 à 19

#### Sports et loisirs

- Bilan estival de la piscine
- Zoom sur les activités de l'ASCT (boules, handball, foot, judo, karaté)
- Portrait : Jean-Jacques Raffaele au Championnat de France des Elus 2010

p. 20 & 21

#### Solidarité

- Fem'Traditions organise une expo-marché de Noël

p. 22

#### Etat civil

#### Médecins de garde

p. 22

p. 22

#### Culture et patrimoine

- Découvrez Philippe Casimir, maire de La Turbie

p. 23

#### La der

- L'agenda des manifestations
- Zoom sur : la Boum des Jeunes au profit du Téléthon

p. 24

## La Turbie INFOS

Magazine de la Ville de La Turbie édité par la Commission de la Communication Mairie - Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie  
Email : [info@ville-la-turbie.fr](mailto:info@ville-la-turbie.fr) - Internet : [www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr)

Directeur de la publication : Nicolas BASSANI  
Membre honoraire et fondateur : Gilles BIANCHERI  
Comité de rédaction : Arlette ZAMBONI, Henri LANTERI, Maurice PLEBANI, Nadège BERRIO, Brigitte TAPIERO, Philippe MATZ

Rédacteur en chef : Marie-Evelyne COLONNA  
Maquette : Nadège BERRIO

Impression : Imprimerie CROUZET  
34, boulevard de l'Oli - 06340 La Trinité  
1600 exemplaires

Tirage :  
Crédit photos : Microsoft, Fotolia et associations Turbiasques

Dans un souci de respect de la nature, nous avons choisi un imprimeur labellisé "Imprim'Vert" qui s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.



Photos de UNE : S. Demailly et M. Coen

Retrouvez les anciens numéros de La Turbie Infos sur le site : [www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr)

# Le mot du maire



## « Il y aura du chauffage à Noël »

**L**a période estivale s'achève et j'espère que chacun aura pu, au cours de ces mois d'été, profiter de quelques jours de repos et d'évasion.

Dans la période d'incertitude que nous traversons, il nous faut, ensemble, faire

preuve d'action pour assurer notre avenir.

Toutes les collectivités locales vont devoir adapter leur mode de fonctionnement.

La politique que nous conduisons pour La Turbie depuis plusieurs années vise un développement maîtrisé mais bien réel, assorti d'une gestion financière rigoureuse et d'une veille constante sur les évolutions de notre environnement. C'est la condition pour ne pas hypothéquer l'avenir de notre ville.

Pour cette fin d'année, nous allons terminer certains dossiers inscrits à notre budget : réaménagement du col de Guerre, du chemin des Révoires, de la Tête de Chien ; enfouissement des ordures ménagères, etc.

D'autres projets sont sur le point d'être définis, tels que la poursuite de l'aménagement de la R.D. 2564

dans la traversée de la commune pour la sécurisation des piétons, le réaménagement à l'entrée du cimetière pour faciliter le stationnement. Toujours pour le stationnement, nous préparons la démolition des anciens garages, route du mont Agel. Enfin, des études vont être engagées pour le réaménagement des locaux de la piscine.

Un mot sur l'église Saint-Michel : les travaux se poursuivent à l'intérieur et je sais les désagréments que cela occasionne aux moments des offices. Il nous faut un peu de patience. Et puis, j'entends beaucoup de rumeurs à propos des problèmes de chauffage... Ne tombons pas dans le pessimisme face à celles propagées par les autorités religieuses de Saint-Michel : pour les fêtes de fin d'année, il y aura du chauffage dans l'église, le maire s'y engage !

Enfin un mot sur les dernières manifestations de l'année : merci au Comité des fêtes de La Turbie pour toutes les manifestations organisées. Merci aussi à tous les acteurs de l'inauguration de la médiathèque du four banal.

Bien à vous tous, Chers Turbiasques,

Votre maire,  
Nicolas Bassani

## Le coup de chapeau de la rédaction à...

■ Monique Bourgeois Martelli, Jean Cunégonde et Michèle Bertola-Vanco réalisent ensemble *Turbia d'un Temps*



## La Luerna éditrice de *Turbia d'un Temps*

**E**n juin dernier, l'association turbiasque La Luerna éditait le premier numéro de *Turbia d'un Temps*, revue historique dédiée à la petite et grande histoire de La Turbie. Après ce premier numéro, avec dossier sur le rattachement du Comté de Nice à la France et portrait de Michel Rossetto, maire de la Turbie 65 ans durant (!), le numéro deux, paru en septembre, traite de la libération de 1944. Le prochain s'attachera aux hommes qui ont fait l'histoire de La Turbie.

« Grâce à Michèle Bertola-Vanco nous possédons un fonds important de documents d'archives, gravures et récits concernant La Turbie. Nous voulons simplement les partager et faire profiter ceux qui aiment La Turbie de nos travaux de recherche », explique Jean Cunégonde,

directeur de la publication et auteur principal des articles de *Turbia d'un Temps*.

Son éditeur, l'association La Luerna que préside Jean Cunégonde, la propose sur abonnement annuel à 12 € pour trois numéros, souhaitant « simplement couvrir les frais d'édition ».

Les abonnés deviennent aussitôt membres de La Luerna : ils sont déjà 80 et le président fondateur de l'association se prend à rêver à un renouveau des activités de l'association (cours de dialecte niçois, chorale) aujourd'hui un peu dormantes, faute d'adhérents. L'appel est lancé aux Turbiasques !

Contact : [loumagistre@gmail.com](mailto:loumagistre@gmail.com)



**Mémoire préservée :** au fond de la médiathèque, les traces rondes dessinées au sol symbolisent l'emplacement des anciens fours entièrement démolis pour utiliser au mieux l'espace donné.

La médiathèque intercommunale de La Turbie a ouvert le 31 août. Difficile de reconnaître l'ancien four banal dans cet espace lumineux, clair et coloré, qui s'offre aux passants à travers la porte d'entrée transparente. Baigné de lumière naturelle par une grande verrière, aménagé et structuré avec de grandes étagères en bois laqué blanc, réchauffé par des poufs et fauteuils aux couleurs vives, il met à portée de main immédiate 3 500 livres, bandes dessinées et documents. Et les plus petits ont vite compris que leur bonheur se trouve dans les bacs à roulettes posés au pied des rayonnages !

### Presse magazine et espace Internet

Un espace Internet -deux ordinateurs équipés- est à la disposition des visiteurs qui peuvent également feuilleter la presse magazine. Une quinzaine d'hebdo et mensuels sont proposés : arts, histoire, presse féminine, cuisine, psycho, déco, musique et à destination des jeunes : *Okapi*, *J'aime Lire*, *Spiro*, *Phosphore*...

La médiathèque offre ses trésors de mardi après-midi au samedi soir : « ... Dès 16h00 les jours d'école pour offrir aux mamans un temps rien que pour elles », souligne Arzu-Marie Kleinermanns, la responsable du lieu. La



Le traitement contemporain de la façade semble avoir surpris une partie de la population. Les architectes, Nicolas Heams et Benjamin Michel, expliquent : « Une paroi en verre sur laquelle sont imprimées des citations d'auteurs célèbres ayant écrit sur La Turbie vient en superposition de la façade existante en pierre, comme une nouvelle couche historique qui s'appuie sur le passé. »

## MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE AU FOUR BANAL

# Ouverte !

jeune femme, par ailleurs conseillère municipale à Beaulieu-sur-mer, fait partie de l'équipe du Sivom depuis 2003. « C'est passionnant de faire découvrir tout ce que la médiathèque propose et de faire comprendre à tous, grands et petits, que tous les sujets de la vie peuvent trouver un écho dans un livre. Et puis, c'est magique de travailler ici. L'atmosphère du lieu est très positive et la situation favorise la proximité avec la population. Les gens passent, regardent à travers la porte et finissent par la pousser. Ils sont ravis du lieu et des nouveaux services mis à leur disposition. »



■ Les enfants se sont vite appropriés le lieu..

Quinze jours après l'ouverture, Arzu-Marie a déjà enregistré 50 nouvelles inscriptions qui se sont ajoutées aux 60 adhérents de l'ancien « Point lecture ». Des débuts prometteurs pour l'objectif qui lui est fixé : « 250 adhérents d'ici la fin de l'année ».

## Toute la richesse d'Harry Potter

Dès cette rentrée, Arzu-Marie déborde de projets pour partager sa passion avec la jeunesse turbiasque.

« Les enfants de l'école vont pouvoir venir travailler dans LEUR médiathèque ! Avec leurs professeurs, nous allons organiser un rallye de lecture autour de deux auteurs illustrateurs que nous avons déjà reçus cet été à l'occasion du Festival Courants d'Ere ; des mini clubs de lecture -on lit et on débat sur le fond et la forme d'ouvrages- ainsi qu'une animation autour du « Printemps des poètes ».

Pour les ados : club lecture -rencontres autour d'un auteur- et partenariat avec le Point Jeunes sont en train de se mettre en place.

Pour inciter les jeunes à la lecture, Arzu les invitera... au cinéma : vidéoprojection dans la médiathèque (parfaitement équipée pour) d'un film tiré d'un roman suivie d'un débat autour de l'œuvre. « *Chez Harry Potter, les livres sont pleins de détails et de personnages qui n'apparaissent jamais à l'écran* », rappelle Arzu-Marie.

Toute une richesse à découvrir !



■ ... Nos historiens aussi ! Après Jean Cunegondo (intervenue lors des Journées du Patrimoine), André Franco (ici en séance de travail avec Arzu-Marie Kleinermanns) a dédié son nouveau livre, « *La Turbie, Passé et Avenir* », le 9 octobre, lors de l'inauguration de la médiathèque.

### Médiathèque Intercommunale de La Turbie

Rue Empereur Auguste  
Tél. : 04 93 35 41 45  
Courriel : [mediatheque.laturbie@sivom-villefranche.org](mailto:mediatheque.laturbie@sivom-villefranche.org)  
[sivom-villefranche.org](http://sivom-villefranche.org)  
Inscription gratuite pour les résidents et travailleurs du canton.

#### Horaires d'ouverture :

. mardi : 16h-18h  
. mercredi : 10h-12h30 / 15h-18h  
. jeudi : 10h-12h30  
. vendredi : 16h-18h  
. samedi : 10h-12h30 / 13h30-17h.  
Ferme dimanche et lundi.

Service de portage gratuit de livres à domicile pour les personnes ne pouvant plus (ou momentanément pas) se déplacer.



■ La circulation des véhicules à moteur est coupée sur quelques mètres à hauteur des travaux réalisés cet été par la commune pour plus de 56 000 € HT : renforcement de la chaussée et du talus, mise en sécurité des riverains.



SERRIER 13

# On ferme !

Le chemin de desserte des riverains était devenu le raccourci vers la Principauté pour des centaines d'actifs qui l'empruntaient quotidiennement.

Le lundi 18 octobre 2010 : les services de la mairie posent les barrières qui ferment définitivement le Serrier 13 à toute circulation de véhicule à moteur, sur quelques mètres compris entre deux entrées de propriété.

Seul un tourniquet permet le passage des piétons, poussettes et vélos.

Les barrières pourront être levées pour le passage des véhicules de secours ou tout autre autorisé. De part et d'autre, la circulation reste ouverte dans les deux sens.

Cette installation est venue remplacer les barrières mobiles posées dès septembre 2009. Des usagers mécontents avaient aussitôt manifesté leur désaccord, certains n'hésitant pas à passer outre l'interdiction.

Après avoir répondu par écrit à ceux qui lui ont envoyé un courrier de mécontentement, le maire, conscient des désagréments que provoque cette décision, revient ici informer clairement la population turbiasque des motifs qui ont présidé à cette décision irrévocable.

## Pourquoi empêcher le passage des véhicules à moteur au Serrier 13 ?

**Nicolas Bassani :** Parce que ce chemin, dédié à la desserte des riverains -quelque 80 maisons-, était devenu le raccourci emprunté quotidiennement par des centaines de véhicules d'actifs travaillant en Principauté et qui préféraient ce chemin au tunnel de Monaco, à péage et souvent bouché aux heures de pointe. Mais le Serrier 13 n'avait pas la capacité à supporter autant de trafic, pour des raisons d'étroitesse de la voie et surtout de stabilité du sol.

## Que se passerait-il si vous laissiez le passage ouvert ?

**N.B. :** La voie continuerait de se dégrader, mettant en péril certaines habitations sans compter les risques d'accidents liés à la vitesse excessive des véhicules empruntant cette voie sans trottoir. En cas d'accident grave, le maire, qui a la responsabilité de l'entretien des voies communales, est pénalement responsable et risque la prison. Cette responsabilité pleine et entière me donne l'autorité pour prendre une telle décision<sup>(1)</sup>.

## Pourquoi la commune ne réalise-t-elle pas les travaux pour conforter la voie et lui permettre d'absorber le trafic ?

**N.B. :** Parce que le coût en serait exorbitant, hors des moyens de notre commune ! Les seuls travaux de confortement du talus que la commune a dû réaliser cet été au Serrier 13, sur quelque 20 mètres de chaussée ont coûté plus de 56 000 € HT (52 863 € de travaux, plus 3 679 € HT pour la glissière en bois posée sur 30 mètres) entièrement à la charge de la commune.

**Les riverains du Serrier 13 se trouvent contraints de faire un large détour -ceux du bas pour aller faire une course au village, ceux du haut quand ils se rendent en**

## Principauté. Tout cela pour quelques mètres...

**N.B. :** Nous sommes bien conscients des contraintes imposées aux riverains... Certains nous ont exprimé leur mécontentement... mais beaucoup d'autres nous ont écrit et remerciés pour nous dire combien ils avaient gagné en tranquillité et en sécurité. De toute façon, il n'existe pas d'autre solution.

## Pourquoi ne pas limiter le droit de passage aux riverains ?

**N.B. :** Comment le faire respecter ? Notre équipe de policiers municipaux n'est pas assez étoffée pour assurer un tel service. Si l'on mettait une borne d'accès rétractable, comment les riverains feraient-ils pour permettre l'accès à leurs visiteurs ? De plus, la loi interdit de privatiser le domaine public au profit de quelques-uns.

## Que faudrait-il pour autoriser le droit de passage aux seuls riverains ?

**N.B. :** Il faudrait entamer une procédure pour déclasser cette voie communale en chemin privé... Les riverains deviendraient du même coup les seuls responsables -et financeurs- de l'entretien de la chaussée, des réseaux souterrains actuels et de la création du réseau d'eaux pluviales qui devra être réalisée à moyen terme...

## Vous avez réalisé des travaux aux Révoires...

**N.B. :** Les travaux des Révoires ont concerné les réseaux -il s'agissait précisément de refaire le réseau d'assainissement et de créer un réseau d'eaux pluviales. Ils sont de la compétence du Sivom, qui les a financés pour 800 000 €. Nous envisageons d'inscrire ce type de travaux pour le Serrier 13 dans une prochaine programmation. Le coût est énorme.

1 - Art. L 2213-1 du code des collectivités territoriales : Le maire concourt par son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique. Il exerce la police de la circulation sur les routes nationales, les routes départementales et les voies de communication à l'intérieur des agglomérations...

SAISON TOURISTIQUE 2010

# Poursuite de l'embellie

Les efforts continus de la municipalité, soutenus par une légère reprise de la situation économique, ont bénéficié cet été à la fréquentation touristique de La Turbie. Depuis le lancement de la saison estivale avec la Fête de la Musique, jusqu'aux festivités de la Saint Michel, La Turbie a vécu et offert une quinzaine de manifestations : cinq soirées gratuites organisées en partenariat avec le Conseil général -avec une première cette année : une représentation théâtrale qui a remporté un énorme succès-, des randonnées de nuit avec la société Orgaya, le concert de Jazz de notre compatriote Combaluzier, les Journées Européennes du Patrimoine ...

Un grand merci aux employés municipaux

qui ont assuré le soutien logistique et aux équipes du Trophée.

Au Point Informations Tourisme, Nadège et Alexandra ont renseigné près de 2 200 visiteurs entre juin et septembre 2010 (+10% par rapport à l'été 2009). Les clientèles américaine et canadienne sont de retour ! Elles ont représenté 17% des visiteurs étrangers contre 4,5% en 2009. Bien entendu, Français et Italiens demeurent les plus fidèles à notre village.

Le premier produit de la Taxe de Séjour -votée en mai dernier<sup>(1)</sup>- a permis de récolter la somme satisfaisante de 2 993,60€, destinée à financer principalement des projets en faveur du tourisme.

1 - Lire La Turbie Infos N°54, P14.



## 0.800.740.606 pour chasser le tigre

C'est le numéro vert mis en place par le Conseil général à destination des particuliers qui veulent signaler la présence de moustiques « tigres » sur un site, obtenir des conseils pratiques pour s'en protéger et éviter leur prolifération. Susceptible de transmettre la dengue, l'*Aedes albopictus* (dit moustique « tigre » pour ses rayures), se développe dans les lieux humides. Pensez à éliminer toute source d'eau stagnante.

Photo : <http://animaux.m-y-d-s.com>



## Altesses royales en visite !

En visite officielle à Monaco cet été, les Altesses Impériales du Japon -le Prince Héritaire Hitachi et son épouse- ont souhaité faire la découverte de notre village en toute discrétion. Ils ont été accueillis par une délégation municipale (de gauche à droite : Arlette Zamboni, premier adjoint, Denise Gelso et Hélène Grouselle, adjoints au Maire). Le Père Stéphane leur a fait les honneurs de l'église Saint Michel, et Claude Verrier, administrateur (au centre avec Monique Sabatini), leur a présenté notre monument historique.

## 1, 2, 3... (horodateurs) solaires !

Les trois horodateurs solaires annoncés précédemment ont été livrés et installés cet été (place Théodore de Banville, avenue du Général de Gaulle et place Détras) par l'entreprise turbiasque Mabyc qui avait remporté le marché. Avec ces machines solaires et intelligentes sont entrés en vigueur le nouveau tarif, la demi-heure de stationnement gratuit par jour et l'usage d'une carte magnétique prépayée (à acheter en mairie) qui réduit à 0,60 € le coût de l'heure de stationnement (passée la première demi-heure gratuite).



## BIENVENUE !

■ **La Régence** : Après la fermeture de l'établissement pour cause de départ à la retraite de son propriétaire, il aura fallu quinze jours à peine à Vincent Matranga et François Doubert pour mettre un coup de neuf et de peinture et rouvrir La Régence - Bar - Tabac - PMU - restaurant et pizzeria ! Objectif annoncé : ouvrir 7j/7, de 6h15 le matin jusqu'au soir.

**2 cours Albert 1<sup>er</sup>**  
Tél. : 04 93 41 11 56

■ **La Cave Turbiasque** a rouvert le 1<sup>er</sup> avril après plusieurs mois de fermeture qui auront notamment permis à Guillaume Botticini, le nouveau gérant, de réaliser des travaux de remise à neuf. La Cave Turbiasque est désormais ouverte de 8h00 jusqu'au soir. Fermeture hebdomadaire du dimanche après le service de midi jusqu'au mardi matin.

**Place Théodore de Banville**  
Tél. : 04 93 41 15 02

■ **Hotdef** - Après avoir créé cet hiver l'agence de communication Hotdef, Laurent Legent, directeur, et Mélanie Chaput, graphiste, ont installé, ce printemps, leurs bureaux au 25 avenue de la Victoire. Spécialités : les impressions sur tout type de support et le total covering (recouvrement de véhicule).

Tél. : 09 54 89 59 29 - [contact@hotdef.fr](mailto:contact@hotdef.fr)

■ **Jean-Luc Giorgi, jardinier** à La Turbie depuis 1982, a ouvert, le 1<sup>er</sup> mai, avenue de la Victoire, Giorgi Fleurs : un magasin de vente de systèmes d'arrosage automatique. Il assure également, selon les besoins exprimés, l'installation et l'entretien du système.

Tél. : 06 09 84 58 39

■ **Rébecca Roux, masseur kinésithérapeute**, a ouvert le 1<sup>er</sup> juillet son cabinet aux 8-10 place Détras.

Tél. : 06 09 99 72 07

■ **Audrey Cravero, masseur kinésithérapeute**, s'est installée au 1 cours Albert 1<sup>er</sup>.

Tél. : 04 93 17 52 25

■ **Hélène Marino**, enfant de La Turbie, a créé avec son mari un site [www.bazar-bio.fr](http://www.bazar-bio.fr). Elle y propose des produits bio-cosmétiques pour l'essentiel - qu'elle a soigneusement sélectionnés.

■ **Fabien Caffino, directeur de FC Fer**, travaille aluminium, inox, métal et fer forgé dans le respect de la tradition.

**624, chemin du Gayan**  
Tél. : 04 93 41 19 40

■ **Cédric AMAND est coach sportif** à La Turbie depuis avril. Objectifs annoncés : vous remettre en forme !

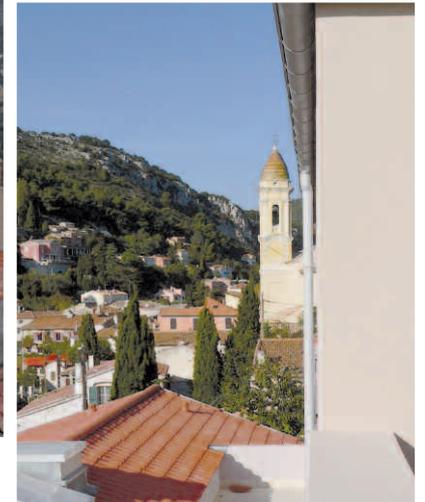
Tél. : 06 27 87 90 55

RÉSIDENCE L'OLIVIER

# Dernières opportunités à saisir

▲ L'un des deux triplex en vente bénéficie, au troisième niveau, d'un espace regroupant cuisine, salle à manger et salon ouvert sur une vaste terrasse de 43m<sup>2</sup> qui embrasse, dans un large panorama, La Turbie, ses collines et la mer. Superbe !

► Vue sur le village et l'église depuis une petite terrasse pour l'autre T5 en vente



Le petit immeuble de 10 logements vendus à prix maîtrisés devrait être livré pour la fin de l'année. Des appartements ont été remis à la vente. Opportunités à étudier.

Un an après le lancement de sa construction<sup>(1)</sup>, l'Olivier, petite résidence de 10 appartements et 13 garages en sous-sol, dresse sa façade rouge sarde au 10 avenue de la Pinède. La visite des appartements, où les travaux de second œuvre commencent, permet de voir combien l'architecte Roland Parisato a su tirer le meilleur parti de cette parcelle minuscule au dénivelé très fort.

Ce petit immeuble relève un autre défi : offrir des logements de qualité, labellisés BBC Effinergie (Bâtiment Basse Consommation) pour un prix d'achat abordable -3 000 €/m<sup>2</sup> habitable en moyenne- et avec un niveau de charges limité.

L'architecte a réparti les entrées des appartements sur 2 niveaux, évitant ainsi l'obligation d'un ascenseur... et propose des duplex et triplex.

Cette résidence a été commercialisée auprès d'actifs travaillant sur le territoire de la Carf, primo-accédants et aux revenus limités au plafond du PTZ (prêt à taux zéro). Après étude des candidatures, une première liste d'acquéreurs avait été arrêtée.

Quatre projets d'acquisition n'ayant pas été menés à terme, les appartements ont été remis officiellement en vente, le 15 septembre dernier, aux mêmes prix et conditions d'éligibilité.

En revanche, le mode de financement a changé. Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, le montant maximal du prêt Pass Foncier est passé de 50 000 à 30 000 € et dans le même temps le PTZ a perdu un quart de son volume. Quand un acquéreur pouvait bénéficier de 90 000 € de prêt aidé, il ne reçoit plus désormais que 60 000 €.

C'est pourquoi la société Urban Coop, société coopérative d'intérêt collectif (Scic) agréée par l'Etat, propose un financement PSLA (prêt social location-accession) : les acquéreur sont soumis aux mêmes plafonds de revenus, ils bénéficient encore d'une TVA à 5,5% et d'un PTZ -certes réduit. Mais ils gagnent l'exonération de la taxe foncière pendant 15 ans et une double garantie au cas où ils ne pourraient plus rembourser leur crédit ou occuper leur logement : Urban Coop s'engage à racheter le logement et à les reloger dans le parc social.

1 - Lire La Turbie Infos N°53 - décembre 2009

## Lots disponibles comprenant 1 parking en sous-sol :

- . Lot 103 : T3 - 63m<sup>2</sup>, sans terrasse : 186 260 €
- . Lot 201 : T4 - 96m<sup>2</sup> + 7,3m<sup>2</sup> de terrasse : 320 180 €
- . Lot 202 : T5 triplex - 103m<sup>2</sup> + 9m<sup>2</sup> de terrasse : 362 000 €
- . Lot 204 : T5 triplex - 86m<sup>2</sup> + 42,60m<sup>2</sup> de terrasse : 377 860 €

### Plus d'infos :

Urban Coop : 0810 610 140 (N° Azur - prix d'un appel local depuis un poste fixe) et [www.urban.coop](http://www.urban.coop)

## EGLISE SAINT MICHEL

# La rénovation de la nef a commencé

La restauration du clocher, des couvertures et des façades de l'église Saint Michel terminée, la société SMBR a commencé, en juin dernier, la restauration de la nef et des chapelles.

« Notre action, explique Bruno Gherbi, responsable du chantier, consiste à dépoussiérer, nettoyer puis restaurer les murs jusqu'à la naissance de la voûte. Cela comprend notamment les corniches de faux marbre en mortier de chaux, ainsi que les panneaux muraux en faux marbre de stuc. »

L'église restant ouverte durant les travaux, un échafaudage a été monté, avec soin, sur un seul côté et de façon à laisser le maximum de place aux fidèles.

Une première chapelle a déjà été restaurée : la chapelle Saint Charles, la première en entrant à gauche. Une méchante tache d'humidité a disparu, les couleurs apparaissent ravivées mais... la peinture des éléments de l'autel semble s'écailler. Un oubli ?

« Notre mission, conduite en relation avec Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des Monuments historiques, exclut les éléments rapportés tels que les autels, les angelots et autres sculptures et tableaux. Pour eux, notre intervention se borne au dépoussiérage. »

Limitée et néanmoins délicate, la mission donnée à SMBR est prévue sur dix mois pour une livraison attendue fin mai.



■ La chapelle Saint Charles a été l'une des premières à bénéficier de la restauration menée par la société SMBR. Par endroit, les décors de la nef sont très abîmés.

PORTRAIT

# Roman, musicien et comédien

À 16 ans, Roman Contenti, musicien et comédien, espère un jour brûler les planches.



Roman : « J'aime le rythme. Et j'aime encore plus être sur scène et faire rire les gens. »

Un jour, un professeur de musique qui passait devant une salle où le jeune Roman, 6 ans, tapotait sur un piano pour passer le temps, s'est émerveillé : « Il frappe bien ! ».

Dix années plus tard, Roman Contenti est le batteur de Oxymores, groupe de musiciens qu'il a créé récemment avec Damien Gondolfo (guitare et chant) et Chris Lucido (basse et chœur). Tous les trois sont adhérents au Point Infos Jeunes. C'est de là qu'est partie leur aventure, il y a trois ans.

Roman venait d'abandonner le piano classique au bout de sept ans de pratique quand, au cours d'un week-end organisé par le Sivom « ...on s'est dit qu'on pourrait faire de la musique ensemble. James (ndlr : alors directeur du Point Jeunes) nous a pris au mot. Un an après, il nous avait trouvé le matériel et un prof de guitare : François Szönyi, professeur à l'école de musique de Villefranche-sur-mer. »

Entre temps, le projet a évolué... « Je devais être pianiste. Mais j'ai réalisé que c'est le rythme qui m'intéresse. » Roman s'inscrit en 2009 à l'académie de musique de Beausoleil où il prend depuis des cours de batterie, encouragé par les félicitations de

son professeur.

« Je fais aussi un peu de compo...Damien et Chris composent, je ne veux pas être à la traîne. Je me suis mis à la basse pour m'aider. »

Et puis, il arrive à Roman de se remettre au piano, quand il en a envie, juste pour le plaisir.

La musique n'est pourtant que la seconde passion du jeune homme, par ailleurs élève à Don Bosco (Nice), section Imprimerie. La première, c'est le théâtre.

« Cet été, j'ai suivi un stage au TNN (théâtre de Nice). Mais j'ai commencé à 12 ans, au collège Bellevue, avec les cours d'Evelyne Antonelli, la prof de français qui anime l'atelier théâtre du collège. J'ai beaucoup aimé nos spectacles, surtout celui de cette année. On va le rejouer en novembre, à Monaco, pour des enfants. J'aime être sur scène, faire le pitre, faire rire les gens surtout. Ça donne envie de vivre. »

Il le fait avec un talent reconnu : cette année, Evelyne Antonelli l'a intégré dans sa troupe, In Tension. Alors, Roman a changé ses projets : « Enfant, je voulais être créateur de jeux vidéo. J'ai été un gros « gameur »... ». Il rêve désormais de devenir comédien.

Tous nos vœux l'accompagnent.

LE POINT JEUNES

## Un lieu de rencontres, de culture et de partage

Le Point Jeunes accueille... les adolescents, élèves du CM2 jusqu'à la terminale.

Chaque mardi, jeudi et vendredi, de 15h00 à 19h00, chaque mercredi et samedi de 14h00 à 18h00, Florence Loget, la nouvelle directrice, ouvre les portes du petit bâtiment préfabriqué posé en contrebas de l'école, à côté du stade. Les jeunes s'y retrouvent, échantent, jouent (au billard, au baby foot, à des jeux de sociétés, de la musique aussi etc.) et/ou font des activités manuelles -en ce moment, c'est le plastique fou qui a la cote : on grave et on fait cuire.

Ils peuvent également faire leurs devoirs, faire des recherches sur Internet... Enfin, ils pouvaient jusqu'à ce lundi de septembre où un violent orage a propulsé la pluie à travers le toit du local jusque sur les ordinateurs. Ils sont muets depuis. C'était du matériel récupéré auprès des familles. Si des Turbiasques ont des ordinateurs dont ils souhaitent faire don...

Peut-être serait-il nécessaire dans un premier temps de soigner l'étanchéité du bungalow !? Un dimanche par mois, une sortie est

organisée avec les cinq autres Point Jeunes du canton.

### Partenariat et projets avec la médiathèque

Objectif : cinéma ou aller faire de la moto, du quad... Le 16 octobre était prévue une sortie équitation pour les jeunes du CM2. Le 23 octobre, démonstration de free style foot par la championne de France au Point Jeunes de Beaulieu-sur-mer.

« On joue aussi de la musique, souligne Florence. Le groupe de 2009 s'est scindé en deux. L'un recherche un second guitariste, l'autre une chanteuse. »

Seulement voilà, sur les 48 adhérents (de 11 à 17 ans) au Point Jeunes, il n'y pas trop de filles... Peut-être les projets menés par Florence, qui a pris avec succès la suite de James, les intéresseront-elles ?

Un partenariat s'est déjà mis en place avec Arzu-Marie, responsable de la médiathèque, également pleine d'idées et d'enthousiasme. Des projets de travaux et rencontres autour des livres et des films se développent (lire page 4) et, à cette occasion, les jeunes gens peuvent utiliser les ordinateurs de la médiathèque.



## Mémento pour les activités du Sivom

**Sivom de Villefranche-sur-mer**  
4, rue de l'Esquiaou - BP 128  
06231 Villefranche-sur-mer cedex  
Tél. : 04 93 01 86 60  
jeunesse@sivom-villefranche.org

**Multi accueil « Les Petits Pas »**  
690 boulevard Maréchal Leclerc  
06360 Eze  
Tél. : 04 93 41 16 20  
multiaccueil.eze@sivom-villefranche.org

**Point jeunes de La Turbie**  
20, chemin de la Valéria  
06320 La Turbie  
Tél./Fax : 04 92 10 84 35  
pj.turbie@wanadoo.fr

**Accueil de loisir d'Eze-village**  
Ecole A. Gianton  
Boulevard Maréchal Leclerc  
06360 Eze  
Tél./Fax : 04 93 52 38 90  
cleze@hotmail.fr



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Une équipe d'enseignantes autour de son nouveau directeur : Leila Canauaté, Roxane Robecchi, Célia Uergne-Moisant, Anne Cariou, Sandra Duriez, Laurence Lopez, Arnaud Aimé, Cathy Giovannini. (de g. à d.)

## Un nouveau directeur

Changelement pour cette rentrée 2010 à la tête de l'école élémentaire -150 élèves, 7 classes : Anaud Aimé prend la suite de Julien Nourdin, parti pour des cieux lointains, et met ainsi fin à sa carrière de professeur des écoles remplaçant, qui l'avait conduit déjà à intervenir dans l'école de La Turbie. Le nouveau directeur, qui habite Nice, apprécie tout particulièrement le « *petit village bien situé pas trop loin de la mer et son école : sur 7 classes, quatre (CM1, CM2, CE2-CM1 et CE1) sont des classes modèles en matière d'enseignement parce qu'elles sont tenues par des maîtres formateurs : des gens très compétents, qui accueillent des enseignants stagiaires.* »

Autre particularité de l'école de La Turbie : la grande variété de nationalité des enfants présents. « *Nous accueillons cette année des Enaf (enfant nouvellement arrivés en France) bilingues en anglais et portugais.* »

Petite contrariété quand même : la secrétaire qui le seconde pour les tâches

administratives quitte l'école le 14 octobre, son contrat n'ayant pas été renouvelé.

Cela n'empêche pas Anaud Aimé et son équipe d'avoir toute une série de projets : des séjours en classe découverte d'abord (5 classes partiront : trois aux Iles de Lérins pour 5 jours, deux à Auron pour deux semaines) grâce au soutien du Conseil général et de l'APE (Association des Parents d'Elèves). Un spectacle pour Noël et un spectacle de fin d'année. Mais aussi « école et cinéma » : pour expliquer aux CP-CE1 les différents plans et points de vue à travers la caméra.

Et puis un projet de travail sur les couleurs, qui regroupe toutes les écoles de la circonscription et va durer toute l'année. Enfin, bien sûr, profiter de la médiathèque, notamment autour du Festival Courants d'Ere et du Printemps des Poètes : « *Autant d'occasions de rencontrer des auteurs qui parlent de leur travail, prévoit le directeur. Cela passionne les enfants.* »

### CONSTRUCTION D'UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE

## Permis de construire demandé

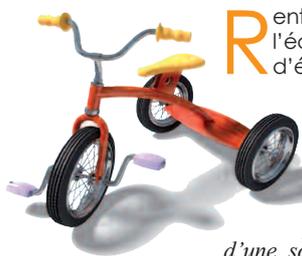
Le maire va déposer un permis de construire pour la construction d'une classe supplémentaire en surélévation de la classe actuelle des CP du directeur de l'école.

En séance de conseil municipal, M. le maire a expliqué qu'il s'agissait là avant tout de profiter d'un droit résiduel de construction et d'anticiper sur des besoins futurs. Mais qu'il n'y aurait pas d'urgence à lancer les travaux, les études démographiques prouvant que l'école pouvait encore rester en l'état –y compris avec la réalisation du quartier Détras.

Et l'absence d'urgence permettra à l'équipe municipale de réfléchir au meilleur aménagement possible, dans la mesure où la possibilité de créer un équipement public apparaît sur le quartier à côté de l'église –une crèche, ou une école maternelle ? (lire dossier Urbanisme, p. 12-13).

### MATERNELLE

## Une pergola pour jouer par temps de pluie



Rentrée plus détendue que la précédente pour l'école maternelle, qui compte une centaine d'élèves, contre 112 l'an dernier.

« *On a refusé les dérogations pour les nouveaux élèves ou nouvelles familles, parce que l'an dernier, les classes de 28, c'était trop,* explique Cédrine Baconnet, directrice.

*Nous allons pouvoir mieux travailler. Et puis, comme nous bénéficions du financement d'une sortie en bus par classe et que cette réduction d'effectif nous permet de faire rentrer deux classes dans un bus, cette année, nous pourrions organiser deux sorties par classe !* »

Autre changement : Astrid Debono, enseignante, a rejoint l'équipe et intervient le lundi dans la petite section et le mardi dans la classe de la directrice.

Un souhait pour cette année qui s'annonce bien ? « *Il faudrait régler les problèmes de chaleur excessive, signale la directrice. Difficile de travailler quand il fait 29 voire 30° dans les classes. Et puis, comme nous n'avons pas vraiment de préau couvert, en cas de pluie, les enfants ne peuvent pas sortir...* ».

La demande est entendue : la mairie devrait lancer prochainement

un appel d'offres pour l'installation d'une pergola qui réglerait alors les deux problèmes, offrant de l'ombre aux classes et un abri par temps de pluie. Les travaux pourraient être réalisés pour la fin de l'année.

■ **Les maîtresses et les ATSEM de l'école maternelle :** Uéronique Drefici, Myriam Miquet, Marie-Christine Lagarrigue, Uéronique Compulsione, Christèle Carensac, Cédrine Baconnet -directrice- et Isabelle Bombal (de g. à d.). Absentes : Annick Machado et Astrid Debono





# La Turbie veut un urbanisme raisonné

La Turbie veut assurer la mise en valeur de ses espaces urbains et de son patrimoine historique tout en veillant à la préservation de ses espaces naturels. Ces buts sont inscrits dans son plan local d'urbanisme (PLU) qui connaît cet automne une modification visant de simples aménagements techniques.

Détras, Tête de Chien, Le Prat

figurent au PLU comme les principaux sites à enjeux pour le développement de la commune. Des projets sont en cours d'élaboration sur chacun d'eux. Une fois précisés, leur mise en œuvre demandera une révision du PLU. Les Turbiasques seront amenés à donner leur avis.

Pour eux, ce dossier fait le point sur l'état d'avancement des réflexions et des projets.

# Une simple adaptation des textes au terrain

La Turbie lance une modification de son Plan local d'urbanisme (PLU). Une procédure simple pour préciser, clarifier et mettre à jour ce document adopté en 2006.

Le 28 septembre, le conseil municipal a voté la modification de son Plan local d'urbanisme (PLU). « *Adopté le 12 juillet 2006, notre PLU nécessite quelques aménagements techniques, pour s'adapter à la réalité du terrain* », explique Sylvie Asso, responsable du service Urbanisme à la mairie.

La modification la plus importante concerne le **quartier du Prat**. Situé à l'entrée de la commune, à proximité du centre ville, il représente une opportunité pour l'évolution harmonieuse de la ville. La mairie prépare sur ce quartier un projet d'aménagement global et de renouvellement urbain de qualité : dans cette perspective, **elle crée un « secteur à étude » sur environ 62 500 m<sup>2</sup>, assorti d'un encadrement rigoureux de la construction**, pour une durée maximale de 5 ans.

A **Sainte Catherine**, la commune



■ Dans le nouveau P.L.U., les riverains de l'Avenue de Cap n'auront plus l'obligation de concevoir des places de parking

renonce à tout projet d'équipement public sur une parcelle qu'elle destinait précisément à accueillir 24 places de stationnement. La modification revient à supprimer la parcelle concernée de la liste des emplacements réservés.

D'importants travaux de sécurisation et de confortement des falaises ayant fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique doivent être entrepris dans des secteurs boisés classés de la **Tête de Chien, du Mont Bataille et Culassa**. La modification consiste à **déclasser de ces trois sites un total de 32 750 m<sup>2</sup>** pour permettre la réalisation de ces travaux.



■ **Tête de Chien** : le déclassement d'espaces boisés est impératif pour permettre la réalisation de travaux de confortement de la falaise.

La commune va autoriser, le long de la **route du Mont Agel**, les constructions en sous-sol et à usage de stationnement, pour permettre la réalisation d'un parc de stationnement à la place de l'ancien Garage National (lire page 13).

Elle supprime par ailleurs l'obligation de concevoir des places de stationnement le long des **avenues du Général de Gaulle, de la Victoire, des Combattants d'Afrique du Nord et de Cap d'Ail**. Cette suppression, qui ne s'applique que pour les changements de destination, devrait faire l'unanimité chez les riverains concernés : la configuration et la densité des constructions empêchaient la réalisation de ces places sans exonérer les riverains de payer une compensation pour non réalisation de cette obligation.

Le plan de zonage actuel comporte par ailleurs quelques incohérences ou oublis à rectifier.

Ainsi, quartier du Devens Supérieur, une vingtaine de parcelles situées en zone urbaine dense ont été classées Udb (correspondant à une zone plus diffuse). La modification va les déclasser et les reclasser en secteur Uda, correspondant à une densité supérieure.

Procédure simple, la modification du PLU devrait durer six mois environ.

## ZOOM SUR...

### Le Plan Local d'Urbanisme

Instauré par la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) de décembre 2000, le PLU remplace le POS (plan d'occupation des sols) comme principal document d'urbanisme d'une commune. Il fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire communal. Et comprend :

- un **rapport de présentation** avec un **diagnostic**,
- un **projet d'aménagement et de développement durable (PADD)\*** qui définit les orientations générales,
- éventuellement, des orientations d'aménagement relatives à certains quartiers ou secteurs
- un **règlement** et des documents **graphiques** qui fixent les règles générales et délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N). Chaque PLU est accompagné **d'annexes diverses\*\***.

\* **Le PADD du PLU de La Turbie** vise principalement à assurer la mise en valeur des espaces urbains et du patrimoine historique de la commune, ainsi que la préservation de ses espaces naturels et agricoles.

\*\* **Le PLU de La Turbie compte deux annexes** : la liste des servitudes d'utilité publique et le schéma des réseaux d'eau et d'assainissement.





## L'INTERVIEW

### Modifier le Plan Local d'Urbanisme

Elaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune, le PLU est d'abord un projet arrêté par le conseil municipal puis soumis pour avis aux personnes publiques associées. Il est ensuite soumis à l'enquête publique puis approuvé par délibération du conseil municipal. Une concertation est organisée pendant toute la durée d'élaboration du PLU.

Une fois adopté, le PLU peut subir des modifications. Leur importance décide du type de procédure à engager :

- la **procédure de révision** -identique à celle de l'élaboration- est obligatoire si le projet porte atteinte à l'économie générale du PADD, touche des secteurs sensibles ou comporte de graves risques de nuisances. La Turbie devra engager une « procédure de révision » pour augmenter le coefficient d'occupation des sols de la Tête de Chien
- la **procédure de révision simplifiée** -examen des personnes publiques associées, enquête publique et délibération d'approbation- est réservée à certains cas : opération d'intérêt général, extension de zones constructibles...
- dans les autres cas, une simple **procédure de modification** (enquête publique et approbation du conseil municipal) suffit. C'est le cas de la procédure que La Turbie engage cet automne.

#### En savoir plus :

[www.developpement-durable.gouv.fr/Site-PLU-Temoins.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Site-PLU-Temoins.html)



À l'occasion du lancement de la modification du PLU, Nicolas Bassani, maire, évoque les projets d'urbanisme de la commune, avec leurs ambitions et leurs contraintes.

AVEC NICOLAS BASSANI

## L'urbanisme La Turbie e

**La commune modifie son PLU cet automne. En quoi consiste cette modification ?**

**Nicolas Bassani :** Notre PLU a été l'un des premiers adoptés dans le département. Certains détails techniques doivent être revus pour faire coller les textes aux réalités du terrain. Par exemple, la constructibilité de certaines zones est trop importante par rapport aux capacités des voies -c'est le cas du Serrier 13. Nous en profitons aussi pour mettre à jour certaines dispositions, la situation ayant évolué depuis son adoption. Cette simple procédure de modification sera réalisée assez rapidement. Par ailleurs, nous préparons une procédure de révision du PLU qui concernera des éléments fondamentaux de notre politique d'urbanisme.

**Quels sont les enjeux de la politique d'urbanisme pour la commune ?**

**N.B. :** Comme partout sur la Côte d'Azur, il s'agit de loger la population et favoriser le développement économique tout en améliorant la qualité de vie et en préservant l'environnement.

**Quels sont les principaux secteurs à enjeux du territoire de La Turbie ?**

**N.B. :** **Détras :** le projet -en cours d'élaboration- de nouveau quartier avec quelque 120 logements mixtes répondrait notamment au besoin de loger la population active (ndlr : lire plus loin).

**Le quartier du Prat,** qui comporte des possibilités de construction intéressantes. L'essentiel des « emplacements réservés » inscrits dans notre PLU s'y retrouve. La modification du PLU va nous permettre de prendre des mesures conservatoires afin de ne pas compromettre les actions d'aménagement à venir. En cas de projet immobilier, la mairie aura son mot à dire et pourra préempter (avec motivation) avec l'aide de l'EPF Paca.

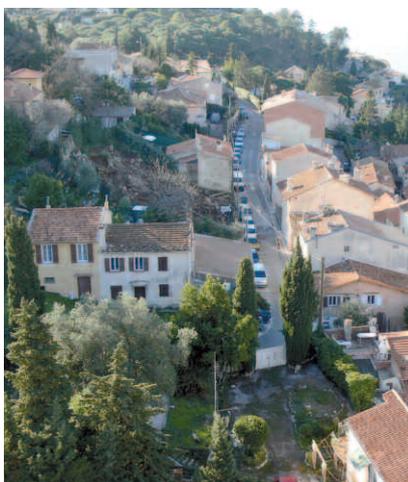
**La Tête de Chien** enfin, pour lequel nous envisageons de réaliser une unité de tourisme importante pour développer

l'activité économique et l'emploi dans notre commune. Pour cela, il nous faudra augmenter le coefficient d'occupation des sols du site. Ce sera l'enjeu principal de la future procédure de révision du PLU.

#### En dehors de ces secteurs à enjeux, la commune mène-t-elle d'autres projets ?

**N.B. :** La commune manque de réserves foncières. Nous essayons de valoriser tout ce que nous avons.

Route de Menton, entre les Hlm du hameau du Sillet et l'autoroute : la commune possède un terrain qu'empruntent les habitants des propriétés privées voisines, enclavées. Nous allons échanger ce terrain avec un autre, situé à droite de l'église, au bout de l'avenue de la Pinède.



■ Sur le terrain jouxtant l'église, les possibilités sont très intéressantes et permettent d'envisager la construction d'un établissement à usage public.

Par ailleurs, l'ex bibliothèque départementale Barbera Bernard -place Détras- comporte deux appartements vides qui appartiennent au Conseil général. J'ai demandé à son président qu'ils puissent être mis à la disposition de la commune pour loger des actifs... J'attends la réponse.

#### Et concernant les solutions de stationnement ?

**N.B. :** Notre projet de parc de stationnement à la place du Garage National avance. Nous avons demandé à la Communauté d'agglomération de la Riviera française (Carf) qu'elle le considère « d'intérêt communautaire » : elle prendrait alors en charge son financement (2 millions d'euros) et sa réalisation puis sa gestion. La Carf étudie le projet.

Et puis nous avons, depuis de longues années déjà, le projet de réaliser un parc

de stationnement à la place de l'actuelle caserne de pompiers -la caserne est mal située et doit déménager. Cela libérerait d'emblée une centaine de places. Il est possible de construire un étage et de doubler cette capacité. Ce qui serait très appréciable -voire nécessaire- pour permettre l'accueil des touristes au Trophée maintenant que le musée va être rénové et que le Centre des Monuments Nationaux va mener une politique de mise en valeur et de promotion du site.

#### Que deviendrait la caserne de pompiers ?

**N.B. :** La commune dispose d'un terrain constructible, route de Beausoleil.

L'emplacement est idéal : à la sortie de la ville, sur la grande corniche et à 5 mn de la bretelle de secours de l'A8. J'ai fait savoir au président du Conseil général que la commune est prête à donner gratuitement ce terrain pour la réalisation de la caserne. Le Département doit lancer des études de faisabilité au début 2011...



■ La caserne des pompiers pourrait être déplacée puis remplacée par un parking destiné notamment aux visiteurs du Trophée.

# ne de n questions

Cet échange va permettre à un promoteur privé de réaliser, route de Menton, une opération mixte de 7 ou 8 villas et deux ou trois petits bâtiments -avec droit de passage pour les propriétés voisines.

Sur le terrain que la mairie récupère avenue de la Pinède, se trouve une petite maison comprenant deux appartements. Nous allons sans doute les mettre à la location pour loger des habitants de La Turbie. Et puis le terrain est assez grand pour permettre l'édification d'un équipement public -une crèche sans doute ou l'extension de l'école- avec quelques places de parkings.

## PARC DE STATIONNEMENT AU GARAGE NATIONAL

# Projet de 2M€ à financer

Le permis de démolir de l'ancien Garage National a été obtenu à la mi-juin. Et la mairie dispose d'un avant-projet détaillé en vue de la réalisation d'un parking bien intégré dans le paysage.

« Une double difficulté consiste à réaliser, sur cette bande de terrain étroite et instable, un parking rentable et sans nuisance pour les riverains », résume l'architecte Dan Costa-Foru.

Son avant-projet comprend 85 places de stationnement réparties sur un rez-de-chaussée, deux étages en hauteur et quatre en sous-sol. L'accès et la sortie se font de part et d'autre du bâtiment, chacun dans une rampe d'accès hélicoïdale à sens unique.

Cette solution présente un double avantage : elle réduit au minimum la place nécessaire à la circulation des véhicules. Et ses rampes d'accès sont englobées dans des coques posées

contre la colline : cette forme en « oreilles de Mickey » offre la meilleure réponse technique à la nécessité de réaliser un mur de soutènement pour consolider celui de la propriété voisine.

#### La CARF sollicitée

C'est aussi la moins chère.

Ce parking sera également vertueux sur le plan environnemental.

Son toit, végétalisé et paysager, permettra la rétention d'eau de pluie. Les niveaux supérieurs seront ventilés et éclairés naturellement, pour réduire de façon conséquente la facture énergétique. A terme, la façade sera recouverte de végétation : celle retombant de la toiture rejoignant celle grimpant depuis la jardinière extérieure située au niveau N+1.

Un an de travaux sera nécessaire pour la réalisation de l'ouvrage.

Reste au préalable à déterminer qui sera

le maître d'œuvre -et donc qui financera cet équipement dont le coût est évalué entre 1,7 et 2 millions d'euros. La Carf a été sollicitée (lire l'interview de Nicolas Bassani).

L'avant-projet de l'architecte Dan Costa-Foru prend en considération les impératifs du terrain et propose une utilisation optimale de celui-ci.





## Appel aux équipes d'aménageurs

Le projet Détras (lire La Turbie Infos N°54, p. 7) avance. L'EPF (Établissement public foncier) Paca, mandaté par la commune, a déjà acquis 70% des parcelles et présenté un principe d'aménagement au conseil municipal (le 30/06/2010) qui l'a accepté.

Lors de la séance plénière qui avait précédé ce conseil, l'EPF a expliqué la nécessité de désigner rapidement l'équipe d'aménageurs qui réalisera le projet, afin de l'associer au plus tôt à son élaboration.

"Le terrain est très contraint et il faut réaliser une route d'est en ouest, entre la route du Mont Agel et l'avenue de la Victoire. Elle desservira les nouveaux logements et désenclavera les terrains situés à l'arrière de l'avenue de la Victoire" a expliqué Florence Martinez de l'EPF.

La réalisation de cette voie présente des difficultés particulières aux entrées. Elle devra être couverte côté Villa Aurelia. Côté Est, l'accès existant est un chemin privé étroit accessible par une épingle à

cheveux. Les solutions à apporter dépendront des projets, la construction des logements pouvant participer à la résolution de certaines contraintes.

L'EPF lance donc cet automne, au nom de la commune, un appel à projets auprès de quatre équipes composées chacune d'un promoteur, d'un bailleur social et d'un concepteur. Elles devront rendre leur copie début 2011.

Les habitants pourront dès lors prendre connaissance des projets présentés et exprimer leur avis : les maquettes seront exposées à cet effet en mairie. Le lauréat sera désigné après cette consultation voulue par le maire, alors que la loi ne l'impose pas.

La commune lance pour sa part un appel d'offre pour désigner le bureau d'études qui l'aidera dans toutes les démarches nécessaires pour conduire ce projet. Sa première mission sera précisément d'accompagner la commune dans la sélection de l'équipe d'aménageurs.

■ Début 2011, les Turbiasques seront invités à se prononcer sur les quatre projets proposés pour la création d'un nouveau quartier à Détras.

## Des logements pour tous et des commerces

A Détras, la commune projette la construction de 11 000 m<sup>2</sup> maximum de shon (surface hors œuvre nette) : des logements, des commerces en rez-de-chaussée d'immeubles (700 m<sup>2</sup> shon), un équipement public et 240 places de stationnement.

Entre 120 et 130 logements seraient construits, représentant une offre variée -environ 112 logements collectifs et 14 maisons de ville groupées- et mixte : 30% de logements locatifs sociaux, 20% de logements en accession maîtrisée et 50% de logements libres.

## TÊTE DE CHIEN

# Définir les potentiels du site



■ (De gauche à droite) Masato Fujisaki, Laurent Pinon et Olatz Lopez sont chargés d'élaborer une stratégie pour la gestion et l'exploitation de la Tête de Chien en prenant grand soin de la richesse environnementale du site.

Ils étaient venus de Paris pour découvrir la Tête de Chien et ils ont fait connaissance avec... le brouillard de La Turbie. "Ils", ce sont Laurent Pinon, architecte, et Masato Fujisaki, paysagiste, du Cabinet Alphaville, accompagnés de Olatz Lopez, paysagiste (agence Marion Talagrand). Tous trois sont membres de l'équipe sélectionnée en juillet 2010<sup>(1)</sup> par la ville de La Turbie pour l'aider dans son projet d'aménagement des 3 ha de terrain maîtrisés par la Commune et l'EPF PACA sur le massif de la Tête de Chien.

Selon le cahier des charges qu'elle a reçu, l'équipe menée par Alphaville doit définir les potentiels et les vocations du site et élaborer en conséquence une stratégie sur les modes de gestion et d'exploitation envisageables ainsi que sur les conditions d'insertion du projet dans l'environnement social, économique et culturel de la Commune.

« Il s'agit d'abord d'établir un concept archi-

tectural - quels volumes, à quels endroits ? - en accord avec les services de l'Etat, explique Muriel Bousquet, directrice générale des services de la mairie. *Après cela, nous déterminerons la meilleure destination souhaitable pour ce lieu.* »

« Nous allons définir un avant-projet qui servira de cadre à la consultation d'opérateurs pour déterminer celui à qui seront confiées la réalisation, la commercialisation, l'exploitation et la gestion des aménagements et des programmes de constructions », explique Laurent Pinon.

« Le volet environnemental sera traité avec grand soin en raison des impacts temporaires ou permanents que pourraient générer ces aménagements et leur utilisation sur les espaces sensibles naturels situés à proximité, avec leurs espèces floristiques et faunistiques à protéger », précise Olatz Lopez.

1 - Après négociations menées auprès de 3 cabinets d'urbanistes.

## PROJET DE DÉCHÈTERIE

# Un permis de construire bientôt déposé

■ L'actuel dépôt-relais de l'avenue de Cap d'Ail (notre photo) ne permet plus de traiter correctement les nombreux déchets déposés par les ménages turbiasques et les professionnels. La construction d'une véritable déchèterie est nécessaire.

La Turbie devrait avoir une déchèterie d'ici la fin de l'année prochaine. Une demande de permis de construire est déposée courant octobre, concernant l'édification d'une déchèterie communautaire réalisée par la Carf (Communauté d'agglomération de la Riviera française) quartier Borriglione. Le terrain (près de 3 000 m<sup>2</sup>), est situé en bordure de l'autoroute, sur l'ancienne carrière de « La Cruella ». L'accès se fera par la route de Laghet.

L'architecte est Stefan Kopaj, signataire des projets de déchèteries déjà réalisées par la Carf à Menton et Roquebrune-Cap-Martin.

La déchèterie comprendra notamment :

- un quai de déversement des déchets présentant 7 emplacements différents (pour encombrants non métalliques, déchets

- végétaux, cartons, gravats propres, gravats sales, bois de tout nature) ;
- une aire de récupération des ferrailles ;
- une aire bétonnée avec local de stockage des déchets ménagers spéciaux, colonnes de récupération des huiles usagées et du verre, piles, pneus ;
- des caissons pour le tri des métaux et câbles électriques ;
- un pont bascule de 9 m<sup>2</sup> ;
- un local pour le gardien et un abri pour le matériel.

Comme pour les autres déchèteries communautaires, les abords seront soignés. Il est prévu d'ensemencer les talus et de planter différentes essences adaptées : chênes verts, rouvres, cyprès, genêts, romarins...

Les travaux devraient commencer en mars 2011.

## CONTAINERS

## Enterrés !

Finis les poubelles qui débordent au centre ville. Cet été, la Carf a fait procéder à l'enterrement des containers de tri sélectif sur la place Détras, Cours Albert 1<sup>er</sup>, et parking de la Place Neuve.

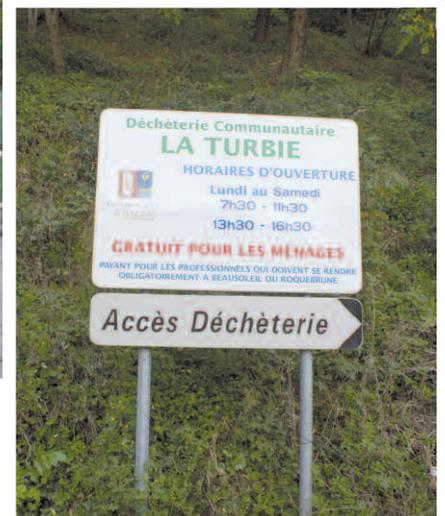


■ Un camion grue vient régulièrement vider les caissons de 5m<sup>3</sup> enterrés en centre ville.

## SAINTE-CATHERINE

## On enterre bientôt

Une entrée de ville doit être soignée. C'est pourquoi les containers de tri sélectif de Sainte-Catherine vont être à leur tour enterrés.



## LE GESTE VERT

### Encombrants : pensez déchèterie !

La Mairie et la Carf rappellent que **les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une amende.**

Dans l'attente de la réalisation de la déchèterie de La Turbie, les personnes doivent déposer les objets au point d'apport volontaire de La Turbie désormais ouvert le samedi aussi, ou dans les autres déchèteries de la Carf. C'est gratuit pour tout habitant du territoire de la Carf. Pour bénéficier de cette gratuité, il suffit de venir avec un justificatif de domicile et un papier d'identité.

Les personnes qui ne disposent pas de véhicule pour déposer leurs encombrants, peuvent appeler le **0820 089 129 (numéro Indigo)** et prendre rendez-vous avec le service « Encombrants » de la Carf pour un enlèvement sur la voie publique (maximum 1 m<sup>3</sup>). La collecte aussi est gratuite.

En revanche, la Carf n'intervient pas à la demande pour nettoyer les lieux déjà envahis d'encombrants.

Les déchèteries sont ouvertes du lundi matin au samedi soir.

- Dépôt-relais de La Turbie : de 7h30 à 11h30 de 13h30 à 16h30.
- Déchèteries de Roquebrune Cap Martin et Menton : de 8h à 12h30 et de 14h à 18h00 (horaire valable 15/09 au 15/06)

Le dimanche matin à Menton, de 9h à 13h.

Leur accès est gratuit pour tout particulier résidant sur le territoire de la Riviera Française - sur justification de domicile.

#### Plus d'information ?

Appelez le 0820 089 129 numéro **INDIGO** (prix d'un appel local) du service Environnement de la **CARF**.

## 10<sup>èmes</sup> Musicales du Trophée !

Voici 10 ans que l'association Ars Viva, présidée par Bernadette Keraudren et dont Michel Mugot, bassoniste à l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, est le directeur artistique, nous offre chaque été un répertoire classique de grande qualité.

Cette année, le Festival a donc soufflé ses 10 bougies, avec sa nouvelle marraine, la célèbre pianiste Shani Diluka,



■ **Dimanche 25 juillet** : Shani Diluka et l'Ensemble « Figaro », enchantent le public avec une interprétation magistrale des quintettes pour vents et piano de Mozart et Beethoven.



■ **Mercredi 28 juillet** : pour le traditionnel concert-d'anniversaire, les 120 conviues dégustent la cuisine locale sous les oliviers du parc du Trophée, dans une ambiance féérique créée par un savant jeu d'éclairages.



■ **Mercredi 28 juillet** : dans une ambiance réjouissante, l'ensemble Renaissance « Douce Mémoire » propose un programme éclectique d'œuvres allant de Monteverdi à John Williams.

## Les Estivales du Conseil général

Cette année, le Conseil général et la municipalité ont organisé cinq soirées au Trophée des Alpes : un concert de l'Orchestre Philharmonique de Nice, Jil Aigrot a interprété Piaf, Captain Joe et Les News ont joué des classiques du blues, le Théâtre du Verseau a joué « Manon des Sources » et pour la dernière soirée, les Carnaby Street ont fait bouger les Turbiasques sur les titres des Beatles et des Rolling Stones !



■ **Jil Aigrot** resplendissante dans une interprétation époustouflante de Piaf



■ **La pièce « Manon des Sources »** jouée par la troupe du Théâtre du Verseau a été plébiscitée par les spectateurs !



■ **Le concert donné par l'Orchestre Philharmonique de Nice** a ouvert la saison des soirées au Trophée des Alpes. Un spectacle à la hauteur du site !

# La médiathèque inaugurée !

Le 9 octobre, élus et habitants inaugurent la nouvelle médiathèque intercommunale, rue Empereur Auguste. Aménagée dans les murs qui ont abrité, dès le Moyen-âge, les anciens fours communaux. Elle offre désormais à tous les Turbiasques un lieu chaleureux et convivial, de découverte et de culture.

*Avez-vous connu le four banal  
Cet édifice au noble usage ?  
Dont l'apparence est peu banale  
Avec son nouvel habillage ! (...)*

*On le transforme en médiathèque  
Dotée d'une bibliothèque  
En un foyer de la culture  
Pour les générations futures.*

Michèle Bertola Vanco



■ Les historiens locaux étaient présents. De gauche à droite : Jean Cunegondo, Michèle Bertola et André Franco.



■ René Uestri, président du Siuom, coupe le ruban inaugural en présence des maires et conseillers municipaux du Canton. À gauche : Arzu-Marie, responsable de la médiathèque



■ Le buffet campagnard a eu du succès ! Un magnifique pain fabriqué dans une boulangerie du village était là pour rappeler le four banal.

## Les autres évènements



■ Toujours fidèle à notre village, Joe Cicchinelli (3ème à gauche) a été accueilli par Nicolas Bassani, maire, au cours d'une cérémonie amicale. Il a remis à son ami de toujours, Charlie Calori, un drapeau des Etats-Unis, plié pour l'occasion selon la tradition de l'armée américaine !



■ En juillet, dans la bonne humeur et la tradition, les « dames de la cantine » préparent plus de 160 pan-bagnats pour les petits gourmands de l'école primaire.



### ■ Les Amis du Trophée

Le 4 septembre, les adhérents de l'association ont passé la journée à Aries pour la visite de la ville et de l'exposition « César, le Rhône pour mémoire ».



### ■ Course du Trophée

les 247 concurrents de l'édition 2010 se sont élancés le dimanche 12 septembre, pour une course de plus de 19 kms. Sur la photo : le gagnant de cette édition, William Struguen, lors de sa descente du fort de la Reuère.

# Journées Européennes du Patrimoine le 18 septembre



■ **Découverte multimédia** : ce dimanche d'animation est l'occasion pour le Point Informations Tourisme d'inaugurer le Parcours du Patrimoine et faire découvrir la commune grâce aux nouvelles technologies (lire La Turbie Infos n°55, P.14.)

Pour cette 27<sup>ème</sup> édition, la découverte de La Turbie a été ludique ! Près de 790 visiteurs ont profité des animations organisées par la commune et les associations au Trophée des Alpes.

Le programme avait été conçu sur mesure pour les enfants et leurs parents qui ont fait connaissance avec l'histoire et le patrimoine sous diverses formes : artisanat d'art, expositions, visites guidées, randonnée, ateliers ...

Les plus gourmands et les plus curieux ont été récompensés par des bonbons offerts par le Point Informations à l'issue d'une chasse aux énigmes à travers les stands.



■ **L.R.A.H.T.A.** : Jean-Philippe Gispalou, président, et Christian Auon répondent aux nombreuses questions des visiteurs intéressés par la protection du patrimoine.



■ **Balade à quatre pattes** : Les ânes d'Anaïs ont fait le bonheur des enfants –et de leurs parents– partis en randonnée à la Carrière romaine.



■ **Ru pays des légendes** : Bernadette Keraudren fait voyager petits et grands le temps d'un conte dans le parc du Trophée ...



■ **Magie du Vitrail** : Achim Herget révèle les secrets de son art à des passionnés visiblement captivés.



■ **ASCT Philatélie** : Marcel Rolin et Laurent Chevalier présentent le timbre du village créé pour l'occasion



■ **A la découverte des légions romaines** ! L'atelier d'Olivier Chiringhelli a rencontré un franc succès auprès des visiteurs de tous âges impressionnés et enchantés par ses connaissances sur les armées de Rome.

# Vive la rentrée !

Doudous, bisous et gros chagrins pour quelques élèves de maternelle... et parfois les mamans émues par une première rentrée.

Heureusement les équipes enseignantes et l'Association des Parents d'élèves de La Turbie étaient présentes pour réconforter les parents.



■ Les mamans s'attardent un peu pour consoler les plus petits pour cette première journée en maternelle. Christèle Carensac, institutrice, et Annick Machado, ATSEM sont là pour rassurer tout le monde !



■ Les cartables bien remplis et la tête encore un peu en vacances, les élèves de l'école élémentaire vont bientôt faire connaissance avec leur enseignant. Encore quelques minutes pour câliner papa et maman !



■ Bonne humeur et café chaud pour la joyeuse équipe des bénévoles de l'A.P.E., présidée par Gilles Graille (à droite)

## Célébration de la Saint-Michel



■ Le dimanche 19 septembre, les enfants sont très nombreux lors des traditionnelles Aubades du Comité des Fêtes, ce dont s'est réjoui le président, Alain Ventura, dans son discours à la population le 29 septembre après l'office en l'église Saint-Michel.

JEAN-JACQUES RAFFAELE

# Courir pour les premières places

L' élu turbiasque a participé pour la première fois au Championnat de France cycliste des Elus. Ses résultats honorables l'ont convaincu de se battre pour faire partie des meilleurs dès l'an prochain.

Jean-Jacques Raffaele fait du vélo depuis tout jeune. Une passion qui l'a conduit dès 12 ans à faire partie du club cyclotouriste de Monaco, en minime. Il roule depuis 2000 avec le Cyclo Club de Beausoleil, le dimanche. « *Mais les entraînements, je les fais seul* », précise-t-il.

Son parcours favori quand il veut souffrir ? Le col de Braus (1 002 m d'altitude) : 10,3 km de long au départ de l'Escarène, une dénivellation de 662 m avec une pente maximale de 15%. « *C'est assez difficile, je le fais plutôt au printemps* ».

Cette année, l' élu turbiasque, fort de ses quelque 8 000 Km d'entraînement par an, avait décidé de participer au 23<sup>ème</sup> Championnat de France des Elus, le 18 septembre dernier, à Buchy (dans le Berry, en Indre). « *J'y suis allé pour voir...* » mais avec l'idée de faire un résultat reconnaît-il. Au départ, 175 participants répartis en 7

catégories. Au terme des deux épreuves -10,5Km de course contre la montre le matin ; course en ligne de 55 km l'après-midi- notre représentant a conclu : 1 -que



le Berry, peut être très vallonné ; 2 -que certains élus sont dignes du niveau des champions de France de cyclisme.

Arrivé 13<sup>ème</sup> au contre la montre, à 37 Km/heure de moyenne (sur 23 classés de sa catégorie), puis 20<sup>ème</sup> à la course (sur 38 classés), Jean-Jacques Raffaele compte bien faire partie de cette élite dès l'an prochain. Ce sera le 17 septembre, dans l'Essonne.

« *Je vais me battre pour les premières places, modifier mon entraînement. Plus ciblé, avec des efforts plus intenses pour le contre la montre* », s'enflamme déjà notre Turbiasque.

Un parallèle entre le cyclisme et la politique ? « *Le vélo entretient la forme physique, permet d'être bien dans sa tête comme dans son corps, développe l'agressivité, la ténacité et l'endurance. Il faut tout cela pour durer en politique.* »

ASCT BOULES

## Intense activité estivale



■ Les boulistes turbiasques -qui posent ici avec le club de Gréoux Les Bains - ont brillé lors des championnats de France

Petit bilan de l'activité sportive estivale des boulistes. La section Longue a disputé les éliminatoires départementales et régionales des championnats de France FFB 2010. La doublette Thierry Galopin-Alain Plébani atteint la finale régionale, la quadrette Cédric Perrier-T. Galopin-A. Plébani-Armand Magnani la 1/2 finale départementale.

La section Pétañque s'est illustrée dans de nombreux concours.

- Aux éliminatoires des championnats de France FFPJP 2010 : les doublettes Halid Ben Barka-Nicole Gulisty (mixtes) et H. Ben Barka-Stéphane Bodino (masculins) atteignent chacune les 1/4 de finale.

- La doublette turbiasque H. Ben Barka-Jean-

Luc Giorgi a brillamment remporté le challenge du Petit Niçois 2010 qui regroupait tous les clubs du canton de Villefranche.

- Preuve de la vitalité de notre club, le record de participation des Turbiasques au concours fédéral 2010 en triplettes : ils étaient 21 sur les 100 boulistes venus de 10 clubs du département et de Monaco.

Le début de l'automne a déjà vu le « concours de la Saint-Michel » réservé aux joueurs locaux et une rencontre amicale avec le club bouliste de Gréoux Les Bains - une journée sportive et festive très réussie.

Rendez-vous en octobre et novembre pour les championnats 2010 de la société en doublettes et individuel, conjointement aux compétitions fédérales.

L'ÉTÉ À LA PISCINE

## Tranquille

La saison estivale avait bien commencé à la piscine, avec un mois de juillet très intéressant : le soleil était au rendez-vous, les nageurs aussi. Le bilan du mois d'août est plus mitigé : au temps incertain et parfois mauvais s'est ajoutée une panne électrique qui a conduit à la fermeture du stade nautique sur plusieurs jours. Résultats : 7 500 entrées seulement, loin des (presque) 12 000 de l'excellent cru 2009.

« *Mais nous n'avons eu à déplorer aucun souci ni blessure, se console Thierry Scursoglio, maître nageur. La saison a été tranquille.* »



C'EST LA RENTRÉE

# L'ASCT à fond !

## Foot : 3 poussins demandés !



Avec 25 nouveaux inscrits chez les petits (de 4 à 7 ans), l'ASCT Foot connaît déjà un beau succès, avec une centaine d'adhérents au total ! Et combien de footballeuses ?

« Trois ! Chez les 4-6 ans ! Et, même si elles ont des frères qui jouent au foot, c'est un choix délibéré de leur part ! »

La centaine de membres se répartit en 7 équipes :

- 4 équipes de débutants, coachés par Thierry Scursoglio, avec Romain Rigal, Rémi de Montauzan, Christopher Anca,

## Un stade au top !

La pelouse « high tech » installée cet été sur le stade qu'utilise l'AS Monaco pour son entraînement (qui l'a également financée) fait des heureux ! « D'abord, apprécie Thierry Scursoglio, le terrain a été mis à plat. Et puis le revêtement est vraiment très, très proche de la vraie pelouse. Les enfants se régulent ! »

◀ Mercredi après-midi, après les petits, c'est au tour des ados (moins de 17 ans) d'occuper la superbe pelouse du stade, coachés par Florian Plébani (à gauche sur la photo)

- 1 équipe de poussins (9-11 ans) : ils sont 16. Et l'entraîneur lance un appel : il faut trois joueurs de plus, pour constituer une seconde équipe de poussins !

- 1 équipe d'ados (moins de 17 ans) coachés par Florian Plébani.

- 1 équipe d'adultes « loisirs ». « Nous avons trop de demandes... nous avons dû limiter à 30 le nombre des adhésions », précise encore Thierry Scursoglio.

Enfin, tous les gardiens de but sont coachés par Georges Furione, ex gardien de but de l'équipe de La Turbie.



## Handball : pour le plaisir

La petite école de handball, club satellite de l'AS Monaco, se porte bien !

Déjà une vingtaine d'enfants inscrits –ils ont entre 8 et 12 ans et parmi eux, cinq filles. Amir Hamada, leur entraîneur, joueur à Monaco et éducateur chargé du développement du handball, les initie à ce sport en leur faisant découvrir le plaisir de jouer ensemble.

Ils rencontrent d'autres équipes des communes environnantes à l'occasion de « plateaux techniques » (compétitions amicales) organisés régulièrement le samedi après-midi et qui se terminent toujours par un grand goûter collectif.

Salle polyvalente, Espace Jean Favre - Les mardi et jeudi, de 16h30 à 18h00.



## Judo : dès 3 ans

Une quinzaine d'enfants (3 à 11 ans) dont 5 filles se retrouvent deux fois par semaine sur le tatami sous l'autorité d'Eric Colleuil, ceinture noire 2° dan, professeur de karaté depuis plus de 30 ans à La Turbie. Rémi Allart, un déjà ancien de cette école du judo turbiasque, se fait un plaisir de venir l'assister.

Chaque lundi et jeudi, de 17h00 à 18h00. Espace Jean Favre, salle bleue. Plus d'infos - Tél. : 06 62 63 35 75.

## Suite au prochain numéro :

Retrouvez les autres activités sportives et les premiers résultats d'activité dans notre prochain numéro ou sur [www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr) et au Point Informations, place Detras

## ARTS MANUELS ET GÉNÉROSITÉ

# Expo-vente

### du 19 au 21 novembre

L'association Fem'Traditions vous invite à une expo vente de ses créations manuelles et organise une tombola dont les bénéficiaires iront aux œuvres sociales du CCAS.

Présidée depuis 5 ans par Béatrice Courchaussé, l'association turbiasque Fem'Traditions propose à ses membres de faire du patchwork ainsi que toutes sortes de travaux manuels à la mode : broderie, scrapbooking, Déco Patch, carterie 3D...

Du 19 au 21 novembre prochains, Fem'Traditions organise une expo-vente des œuvres réalisées par ses membres, complétée par un petit marché de Noël et une tombola dont les bénéficiaires iront aux œuvres sociales du CCAS (Centre communal d'action sociale) de La Turbie. Les visiteurs pourront ainsi tout à la fois s'extasier sur les créations, préparer leurs fêtes de fin d'année et faire acte de générosité.

Et, pourquoi pas, rejoindre l'association, qui compte de nombreuses années d'existence et 18 membres –des femmes de 45 à 74 ans.

« Nous nous réunissons deux fois par semaine, lundi et jeudi, de 13h30 à 17h00, dans un local prêté par la mairie, place Jean Jaurès, à côté de la Croix Rouge. Et nous faisons nos travaux entièrement à la main, y compris les patchworks de deux mètres de long », souligne la présidente.



Ici réunies autour de Béatrice Courchaussé, leur présidente, (7<sup>ème</sup> à partir de la gauche), les membres de Fem'Traditions se réunissent lundi et jeudi après-midi pour une séance de création manuelle.

### L'expo vente avec marché de Noël

se tiendra dans les locaux de la mairie, rue des Anciens Combattants, à côté des bureaux de la Police municipale :  
 . vendredi 19 novembre : de 11h00 à 18h00.  
 . samedi 20 et dimanche 21 novembre : de 10h00 à 18h00.

**Plus d'info :** Contacter Béatrice Courchaussé  
 Tél. : 06 17 96 03 89 (l'après-midi).

## ETAT CIVIL



### Bienvenue aux petits Turbiasques !

|  |            |
|--|------------|
| <b>HOTZ</b> Melissa Suzanne Louise       | 03.06.2010 |
| <b>GUILLEVIC</b> Anne-Charlotte          | 08.07.2010 |
| <b>PLENT</b> Margot Manon Jeanne Thérèse | 12.08.2010 |
| <b>BERNENGO</b> Livia Tallulah Yvette    | 04.09.2010 |
| <b>MOREL</b> Gabriel Pierre Henri        | 22.09.2010 |
| <b>VERDOYAN</b> Thalia Endza             | 29.09.2010 |
| <b>VERDOYAN</b> Sévan Mathys             | 29.09.2010 |

### Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

|  |            |
|--|------------|
| <b>ESSER</b> Jérôme & <b>PICAZO</b> Sabrina        | 11.07.2010 |
| <b>SHARARA</b> Nabi & <b>MAURICE</b> Tiffanie      | 16.07.2010 |
| <b>POULLAIN</b> Jeremy & <b>FAMA</b> Christelle    | 17.07.2010 |
| <b>BURBI</b> Christophe & <b>SCAMPINI</b> Melissa  | 16.07.2010 |
| <b>MATTEI</b> Benoît & <b>FRANCÈS</b> Mélanie      | 20.08.2010 |
| <b>MERCIER</b> Emmanuel & <b>DALMAZZONE</b> Muriel | 28.08.2010 |
| <b>ROCCA</b> Guillaume & <b>PENTA</b> Sandrine     | 11.09.2010 |

### Ils nous ont quittés

|   |            |
|---|------------|
| <b>MAGNANI</b> Joséphine veuve BODINO           | 20.05.2010 |
| <b>DE CLERCK</b> Jacqueline épouse CHEVALLET    | 05.08.2010 |
| <b>BELLONE</b> Lucie veuve ZUCCHETTO            | 05.08.2010 |
| <b>CROVI</b> Césira veuve MANGOSIO              | 06.08.2010 |
| <b>BARDOTTI</b> Marie Thérèse veuve LEYLAVERGNE | 10.08.2010 |
| <b>RAYNAUT</b> Germaine veuve ADDABBO           | 19.08.2010 |
| <b>RICBON</b> Bibiane Charlotte veuve CORSI     | 03.10.2010 |

## MEDECINS DE GARDE



| Octobre  |          | Novembre |          | Décembre |          |
|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Dates    | Docteurs | Dates    | Docteurs | Dates    | Docteurs |
| 1 au 3   | Galopin  | 1 au 2   | Gilardi  | 1        | Galopin  |
| 4        | Rees     | 3        | Galopin  | 2        | Gilardi  |
| 5        | Gilardi  | 4        | Gilardi  | 3 au 5   | Galopin  |
| 6        | Galopin  | 5 au 7   | Galopin  | 6        | Rees     |
| 7        | Gilardi  | 8        | Rees     | 7        | Gilardi  |
| 8 au 10  | Andreis  | 9        | Gilardi  | 8        | Galopin  |
| 11       | Rees     | 10 au 11 | Andreis  | 9        | Gilardi  |
| 12       | Gilardi  | 12 au 15 | Rees     | 10 au 12 | Andreis  |
| 13       | Galopin  | 16       | Gilardi  | 13       | Rees     |
| 14       | Gilardi  | 17       | Galopin  | 14       | Gilardi  |
| 15 au 18 | Rees     | 18       | Gilardi  | 15       | Galopin  |
| 19       | Gilardi  | 19 au 21 | Scemama  | 16       | Gilardi  |
| 20       | Galopin  | 22       | Rees     | 17 au 20 | Rees     |
| 21       | Gilardi  | 23       | Gilardi  | 21       | Gilardi  |
| 22 au 24 | Scemama  | 24       | Galopin  | 22       | Galopin  |
| 25       | Rees     | 25 au 28 | Gilardi  | 23       | Gilardi  |
| 26       | Gilardi  | 29       | Rees     | 24 au 26 | Scemama  |
| 27       | Galopin  | 30       | Gilardi  | 27       | Rees     |
| 28 au 31 | Gilardi  |          |          | 28       | Gilardi  |
|          |          |          |          | 28       | Galopin  |
|          |          |          |          | 30 au 31 | Gilardi  |

■ Drs Andreis et Rees : 04 93 41 23 89    ■ Dr Galopin : 04 93 41 08 36  
 ■ Dr Gilardi : 04 93 41 01 11            ■ Dr Scemama : 06 60 17 76 29

**Permanence soins infirmiers :** Le cabinet Marie-Christine Rees assure une permanence pour les soins infirmiers au 11 route de Menton, du lundi au vendredi, de 7h00 à 13h00 sur rendez-vous – **Tél. : 04 93 41 23 89**

PHILIPPE CASIMIR (1853-1939)

# Une œuvre dictée par la passion

◀ Philippe Casimir, maire de La Turbie et amoureux passionné de son Trophée. Son ami André Cane a écrit de lui : « Les futures générations de chez nous lui seront reconnaissantes de leur avoir transmis avec un peu de sa splendeur recouvrée cet incomparable témoin du plus grand fait et des plus grands fastes du passé de leur terroir. ». Il pose ici en costume (au premier plan) avec ses ouvrier sur les échafaudages entourant le Trophée des Alpes en rénovation.

Les Journées Européennes du Patrimoine de septembre ont mis à l'honneur cette année « Les hommes qui ont fait l'histoire ». L'occasion de faire connaissance avec Philippe Casimir, maire de La Turbie (1912-1925). Né en 1853, ce Turbiasque de vieille souche, tout à la fois journaliste, écrivain, historien et archéologue, restera comme « l'artisan passionné et inlassable de la Restauration du véritable Trophée, noble tâche dont il fit l'objet essentiel de sa vie... »<sup>(1)</sup>

Philippe Casimir naît et grandit à La Turbie, alors « pauvre village où l'on peinait et suait pour tirer une maigre et incertaine subsistance des terres gagnées à grand renfort de murs sur les penchants de l'Agel et de ses contreforts... » écrira-t-il plus tard.

Enfant curieux et à l'esprit vif, il parle le turbiasque et maîtrise déjà parfaitement l'Italien quand, à partir de 1860 et suite au Rattachement<sup>(2)</sup>, le français devient la langue enseignée à l'école. Le jeune Casimir apprend les rudiments de la lecture et de l'écriture puis, à 14 ans, part à Nice où il est engagé comme apprenti typographe chez un imprimeur. Il évoluera et passera à l'écriture. Passionné de théâtre et fréquentant les salons, il mène alors une brillante carrière de journaliste dans la presse mondaine, crée son propre journal<sup>(3)</sup> et revient s'installer au village. Le tournant de sa vie.

## Il bourdonne comme une abeille au travail

Fermons les yeux et... « Voyons-le passer par les rues et sur les places, les épaules rondes, le buste épais, le visage bien coloré, le geste persuasif, les yeux tour à tour rêveurs et volontaires. Il va, il vient, il interroge, il explique, il bourdonne comme une abeille au travail, interpellant les habitants, apostrophant au besoin la tour pour lui arracher ses secrets » (Dominique Durandy).

Elu en 1900 sur la liste du maire François Blanc, il doit réaliser avec l'équipe municipale le partage de la commune mère de La Turbie en trois communes distinctes. Fervent républicain, il continuera de servir son village, « préoccupé seulement par les intérêts communaux » affirme-t-il, -tout en dirigeant, en archéologue avisé, les fouilles entreprises en 1905 sur le site de la tour.

S'il écrit inlassablement et s'intéresse à des sujets divers en autodidacte, plongeant dans sa formidable bibliothèque, il s'est penché plus particulièrement sur l'histoire locale et s'est pris de passion pour le monument romain de La Turbie. Il s'efforce désormais de convaincre le monde scientifique de sa valeur et de la nécessité de sa restauration.

Rendre La Turbie « de plus en plus belle, saine et prospère... ».

Elu maire en 1912, Philippe Casimir veut rendre « sa petite patrie (...) de plus en plus belle, saine et prospère... ».

Il crée un Conseil des Fêtes et redonne tout leur éclat aux fêtes populaires et en particulier à la Saint Michel. Mais il aura aussi la charge délicate, durant la guerre, d'annoncer aux familles la perte de leurs enfants -le village perdra 54 des siens. Plus tard, il fera élever le premier monument de la région en l'honneur des soldats morts pour la Patrie.



■ Philippe Casimir entouré de la délégation Turbiasque se rendant aux cérémonies de l'avènement du Prince Louis II de Monaco en juin 1922.

Infatigable, il assume tout à la fois ses fonctions de maire, Président de la Société de Secours Mutuels, Secrétaire et correspondant de la Société des fouilles Archéologiques de la section Côte d'Azur.

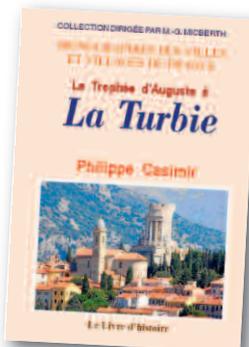
1922 est une année marquante pour la commune qui connaît une belle prospérité grâce à un tourisme en plein essor. Son maire est parvenu à faire reconnaître officiellement La Turbie comme Station Touristique. La cérémonie a lieu le 11 mai, sous le patronage du Touring Club de France et de la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Côte d'Azur et de la Corse.

Nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1933, Philippe Casimir s'éteint en 1939 reconnu et honoré par tous.

D'après Michèle Bertola-Vanco

## VIENT DE PARAÎTRE

Auteur d'ouvrages d'histoire toujours d'actualité, Philippe Casimir a notamment signé « Le Trophée d'Auguste à La Turbie » en 1932 que les éditions Le Livre d'Histoire-Lorisse viennent de rééditer en tirage limité et numéroté.



L'ouvrage est en vente à la Maison de la Presse, 11 Place Théodore de Banville au prix de 26 euros TTC.

1 - Citation de Nino Lamboglio, historien italien.

2 - Du Comté de Nice à la France, lire La Turbie Infos N°55, P.23.

3 - « Le Journal de la Corniche »

# PROGRAMME DES FESTIVITÉS

A vos agendas !

## OCTOBRE

Dimanche 31 octobre  
Halloween - Salle polyvalente  
Chasse aux bonbons à 18h30 suivie de la boum animée par DJ Max

## NOVEMBRE

Lundi 1<sup>er</sup> novembre  
Toussaint  
Messe à 9h30  
Bénédictin des tombes - Cimetière à 15h

Mardi 2 novembre  
Messe des Défunts à 18h30

Jeudi 11 novembre  
92<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918  
Messe à 9h30  
Cérémonie devant le Monument aux Morts du cimetière à 10h30  
Remise de médailles et apéritif - Mairie à 11h

Samedi 13 novembre  
Soirée dansante - Salle Polyvalente à 21h  
Démonstrations de danses standards  
Entrée : 10 € - Gratuit pour les enfants de -12 ans

Du 19 au 21 novembre  
Exposition-vente et petit marché de Noël de Fem'Traditions - Mairie (Rez de chaussée Inférieur)

Samedi 20 novembre  
Sainte Cécile - Salle des mariages à 15h

## DECEMBRE

Samedi 4 décembre  
Boum des Jeunes du Téléthon 2010 - Salle polyvalente de 18h30 à minuit à partir de 6 ans

Samedi 11 décembre  
Noël des enfants - Salle polyvalente dès 14h30  
Ateliers et animations gratuites

Vendredi 17 décembre  
Spectacle des enfants des écoles - Salle polyvalente  
Arbre de Noël offert par la municipalité

Samedi 25 décembre  
Messe de Noël - Chapelle Saint Jean à 10h30

Vendredi 31 décembre  
Réveillon de la Saint Sylvestre  
Salle polyvalente à 20h30  
Dîner et soirée dansante animée par Alain  
Réservation obligatoire au 06 50 57 10 00



Zoom sur ...

La boum du  
**Téléthon**



2010

Venez faire la fête  
avec les jeunes !

Cette année, la soirée TELETHON est organisée par le Conseil Municipal Jeune. L'engouement et l'enthousiasme que suscite l'évènement TELETHON ont amené les membres du CMJ à dédier leur « BOUM DES JEUNES » au profit de ces autres enfants qui souffrent. Jeux, animation musicale, tombola, friandises, gâteaux confectionnés par les mamans et de nombreuses surprises vous attendent. De 18h30 à minuit, salle polyvalente, le samedi 4 décembre. Venez nombreux donner dans la joie pour une noble cause et passer une soirée inoubliable sur les rythmes endiablés de Maxime. (à partir de 6 ans - entrée libre)

Tous les bénéfices de la journée seront intégralement reversés à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Retrouvez toutes les manifestations sur [www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr)